

ALLOCUTION D'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE ELECTORALE POUR LA PRESIDENTIELLE DU 11 AVRIL 2021

**Béninoises et béninois,
Chers compatriotes.**

En application de l'article 46 de la loi portant code électoral en République du Benin, **la campagne électorale pour le premier tour de l'élection présidentielle du 11 avril prochain, s'ouvre ce vendredi 26 mars à partir de 00h et s'achève le vendredi 09 avril 2021 à minuit.**

Ainsi, durant 15 jours, les trois duos de candidats en lice, iront à la rencontre des populations béninoises de toutes catégories sociales pour présenter leur projet de société et solliciter le suffrage des électeurs. Je rappelle que, conformément aux dispositions de la loi, seuls les partis politiques officiellement reconnus peuvent aussi participer à cette campagne électorale.

Chers compatriotes,

Nous avons tous conscience que cette campagne électorale s'ouvre dans un climat d'interrogations et d'inquiétudes en raison des tensions socio-politiques entre les acteurs du fait notamment des ressentiments éprouvés

par certains d'entre eux par rapport aux conditions du déroulement du processus électoral.

C'est pourquoi, à quelques heures de son démarrage, je voudrais m'adresser à vous, chers compatriotes, pour rappeler à tous que la vie politique est parfois tributaire de contingences sur lesquelles nous n'avons aucune emprise. Dès lors, nous ne devons jamais perdre de vue qu'au-delà de tout, seul le Bénin représente l'ultime enjeu de cette élection. Je voudrais donc nous inviter à un sursaut de patriotisme en plaçant le Bénin au-dessus de toute autre considération et en nous inscrivant dans la logique d'une campagne qui fasse honneur à notre pays. En d'autres termes, nous devons œuvrer à la conduite d'une campagne électorale qui respecte les dispositions du code électoral et qui ne compromette pas notre vivre ensemble dans la paix et dans la cohésion nationale.

Dans cette optique, nous devons résister sans répit aux sirènes des discours vecteurs d'intolérance, de division et de haine surtout dans un environnement pollué par l'utilisation incontrôlée des réseaux sociaux, parfois sources d'intoxications et de désinformations. C'est d'ailleurs l'occasion d'en appeler au sens de responsabilité des professionnels des médias en les exhortant à faire preuve

de professionnalisme et d'objectivité dans la couverture médiatique de la campagne.

Je voudrais aussi m'adresser aux candidats, à leurs sympathisants et aux partis politiques. Vous demeurez les acteurs de premier plan de cette campagne. Certes, le combat politique est toujours caractérisé par son âpreté et parfois sa rudesse. Mais, il ne devrait s'agir que d'un combat d'idées, d'une confrontation de propositions mais jamais d'un combat de gladiateurs. Car, au-delà des divergences d'opinions ou d'options politiques des uns et des autres, je suis persuadé que le souci de chacun est d'apporter sa contribution au bien-être des béninoises et des béninois. Aussi, votre comportement au cours de cette campagne doit-il être en adéquation avec les valeurs cardinales qui cimentent toute nation, à savoir la paix, la fraternité et la tolérance.

Dans cette exhortation pour une campagne apaisée, je ne saurais oublier la contribution souhaitée de la société civile dont nous reconnaissons tous le dynamisme et l'attachement aux valeurs éthiques dans l'action politique. Votre rôle de veille citoyenne est un précieux atout pour sensibiliser nos compatriotes à la culture de la paix et au

respect des lois en vue d'une campagne véritablement saine et pacifique.

La CENA pour sa part est déterminée à jouer la partition qui est la sienne pour que cette période de campagne soit le présage d'un scrutin qui épargne notre pays des tragédies connues sous d'autres cieux.

Bénoises et béninois,

Comme vous le savez, cette campagne se déroulera aussi dans le contexte de la pandémie de la Covid 19 dont chacun de nous mesure la gravité sur la santé de nos populations. La campagne électorale induisant des regroupements de personnes et parfois dans les espaces confinés, le risque est grand pour que ces occasions favorisent la circulation du virus et partant, la propagation de la pandémie. Je voudrais en appeler au sens de responsabilité des candidats, des partis politiques et des organisateurs des réunions électorales afin qu'ils respectent et fassent respecter en tout temps et en tout lieu les mesures de protection sanitaire à savoir, le port de masques, l'utilisation du gel hydro alcoolique et la distanciation physique.

Avant de mettre un terme à mon propos, je ne saurais, dans un esprit de transparence, éluder un sujet d'actualité

concernant un aspect du processus électoral. Il s'agit en l'occurrence de la [décision N°DCC 21-074 du 11 mars 2021 relative à la liste électorale](#).

Qu'il vous souvienne, en effet, que le 10 février 2021, le COS-LEPI a transmis à la CENA, conformément aux dispositions légales, la liste électorale comprenant **5 523 524 électeurs**. A la suite de cette transmission, un citoyen a saisi la Cour Constitutionnelle au motif que cette liste comporte des personnes décédées mais dont la radiation n'a pas été opérée depuis l'instauration du fichier électoral. Le nombre de ces **personnes décédées** est estimé à **564 674** selon les études effectuées par l'Institut Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). Après examen de ce recours, la Cour a rendu sa décision ordonnant le retranchement de ces personnes décédées de la liste électorale.

Les décisions de la Cour étant sans recours et s'imposant à tous les pouvoirs publics, la CENA se trouve dans l'obligation de les appliquer. En conséquence, le nombre total des électeurs à prendre désormais en considération pour cette élection présidentielle s'élève à **quatre millions neuf cents cinquante-huit mille huit cent cinquante (4 958 850) électeurs**.

C'est sur ces précisions concernant la liste électorale que je mets fin à mon allocution et déclare ouverte la campagne électorale pour le premier tour de l'élection présidentielle du 11 avril 2021.

Bonne campagne et bonne chance à tous les candidats.

Je vous remercie.

Cotonou, le 25 Mars 2021.

***Emmanuel TIANDO,
Président/CENA***